

FICHE A RETOURNER AU GDMA

Ou répondre au questionnaire internet

Avant le 15/06/2018

Lutte contre les parasites externes des ovins

Organisation des traitements

Je soussigné(e),

Nom :

N° de cheptel :

Lieu-dit :

Commune :

Téléphone :

Nombre d'animaux : Brebis et béliers : _____

Agneaux et agnelles : _____

Choisir pour le traitement de mon élevage la formule suivante (*) :

Location de la baignoire ou de la douche haute-pression au G.D.M.A

L'achat du produit et la réalisation du traitement sont effectués par l'éleveur avec l'appui d'un technicien du GDMA. Pour plus d'information ou si vous souhaitez utiliser le matériel du GDMA, contactez Xavier Robin au 06 77 25 50 75 ou le GDMA au 02 54 08 13 80.

Elevage de 100 brebis = 15,25 € H.T.

Elevage de 101 à 200 brebis = 30,50 € H.T.

Elevage de plus de 200 brebis = 45,75 € H.T.

Merci d'indiquer ce que vous voulez traiter ou prévenir :

- Gale
- Myiase
- Autres :

Location choisie :

- La Douche à Haute Pression**
(rapide, efficace et économique)
- La baignoire**
(recommandée en cas de symptômes de gale)

Traitement effectué par l'alliance pastorale

Comprend la location douche haute pression, le produit et une personne pour organiser le chantier.

Les 100 premiers ovins	= 160,00 € H.T.	Tarifs 2018
Les suivants jusqu'à 500	= 160 + (0,60 x nombre d'animaux) € H.T./ovins	
Au-delà de 500	= 160+(0,60x500)+(0,50 par animal supplémentaire) € H.T./ovins	

Traitement effectué par vous-même

Traitement envisagé et voie d'administration :

Traitement effectué avec une baignoire fixe installée sur l'exploitation.

Traitement chez un voisin

Nom et Adresse du voisin :

Modalité de traitement envisagée :

Traitement effectué par le vétérinaire :

Nom du vétérinaire :

Fait à le

Signature :

(*) Cocher la formule choisie

Pensez à adapter le matériel à vos objectifs de traitement :

La douche haute pression :

Ce matériel a l'énorme avantage d'être très rapidement mis en place, de permettre le traitement de 200 à 400 animaux/heure et de pulvériser le produit insecticide sur un maximum de surface de l'animal (tête, garrot, ligne de dos, croupe, dessous de ventre, appareil génital, poitrail).

La Douche à Haute Pression est parfaitement adaptée aux traitements préventifs contre les parasites externes et notamment, les myiases.



La Douche à Haute Pression :

- simple à installer (installation = 15 min)
- facile d'utilisation (l'animal se traite seul, pas de manipulation)
- une cadence de traitement intéressante (200 à 400 brebis / heure)
- une économie de produit

= l'alternative pratique et économique

La baignoire :

C'est le meilleur système de traitement contre la gale ! Le bain permet d'immerger totalement les animaux dans la solution. La tête doit aussi passer dans l'eau 2 fois et les animaux doivent rester dans le bain environ 30 secondes à 1 minute chacun afin que la toison soit bien imprégnée. Il faut prendre garde à bien mélanger la solution afin d'obtenir le bon dosage pour chaque animal.



La baignoire :

- la méthode la plus efficace pour lutter contre la gale
- permet de bien imprégner la toison
- nécessite de manipuler chaque mouton

FICHE A RETOURNER AU GDMA
Avant le **18/10/2018**

Avec la facture du produit

Lutte contre les parasites externes des ovins
Compte-rendu du traitement

Je soussigné(e),

Nom :

Commune :

N° de Cheptel :

Certifie avoir traité (ou avoir fait traiter) mes ovins,

1. NE COCHER QU'UNE CASE S.V.P	2. ENTOURER LE MODE DE TRAITEMENT CHOISI S.V.P
<input type="checkbox"/> Avec du matériel mis à disposition par le GDMA (la baignoire ou la douche à haute pression) →	- La douche à haute pression - La baignoire
<input type="checkbox"/> Avec mon propre matériel (baignoire, pulvérisateur ...) ou par injection réalisée par moi-même. →	- Une baignoire - Un pulvérisateur - Autre (préciser)
<input type="checkbox"/> Chez un voisin, qui est Mme, Mrde la commune	- Baignoire - Douche - Autre (préciser)
<input type="checkbox"/> Avoir fait traiter mes animaux par l'alliance pastorale	Date de traitement : __ / __ / 2018
<input type="checkbox"/> Avoir fait traiter mes ovins par mon vétérinaire	

Si vous êtes confronté à des problèmes de parasites externes, vous avez traité des problèmes de :

Gale
 Myiase
 Autres :

Si vous n'avez pas de problème particulier, par ce traitement vous souhaitez prévenir la ou les maladies suivantes :

Gale
 Myiase
 Autres :

Merci d'indiquer le nombre d'animaux traités :

_____ Brebis ; _____ Béliers ; _____ Agneaux
avec _____ (nom du produit)

Fait à le

Signature :

Juin 2016

GDMA 36
4 rue Robert Mallet Stevens,
CS 60501
36018 Châteauroux cedex
tel 02 54 08 13 80
Fax: 02 54 34 65 47
Site: www.gdma36.fr



La baignoire et la douche haute pression sont disponibles au GDMA 36 pour la maîtrise des parasites externes.

Une aide de 0,25 € par brebis traitée est également allouée sur présentation d'un justificatif de traitement. Contacter le GDMA pour connaître les modalités.



Photo GDMA 36

06/06/2016 | ENR-GAL 10

Indice 00

La gale des ovins

La gale psoroptique ovine est **très contagieuse** et provoque des **pertes économiques importantes**. La densité des troupeaux ovins dans certains secteurs ainsi que l'introduction d'animaux sont des facteurs de risques importants d'introduction de la gale dans un élevage. Il est donc nécessaire d'être vigilant lors d'achat, de rassemblements ou de contact avec des cheptels du voisinage.

Description de la maladie

La gale psoroptique ovine est une maladie parasitaire très contagieuse. Elle est due à l'infestation des moutons par un acarien, *Psoroptes ovis*. Ce parasite vit sur la peau, à la base des poils ou sous les croutes. Il provoque des réactions allergiques au niveau de la peau qui sont à l'origine des symptômes.

C'est un parasite qui touche essentiellement les ovins et les bovins, mais il peut également parasiter des chevaux. **La gale ovine a des répercussions cliniques, économiques et environnementales considérables**. Elle est également dénommée gale du corps, de la toison ou de la laine.

Mode de transmission

La gale est très contagieuse. Elle se propage très rapidement au sein des troupeaux. Le parasite peut persister à l'état latent et refaire surface en situation de stress ou lorsque les conditions environnementales sont favorables (rapprochement des animaux, humidité, climat, ...).

Psoroptes ovis peut survivre 3 à 6 semaines à l'extérieur, surtout s'il fait chaud et humide ou s'il est protégé dans des souillures. Cependant, il vit généralement sur la peau des animaux et se nourrit de débris cutanés et de lymphes. Il se reproduit rapidement et uniquement sur un hôte. La femelle peut pondre une centaine d'œufs par jour pendant 5 à 6 semaines. Les œufs deviennent larves puis

adultes en un peu plus d'une semaine.

La contamination peut se faire par contact direct (introduction, contact sur une foire ou un concours, ...) soit indirectement via des chiens, des oiseaux, des clôtures, du matériel de tonte, des lieux de grattage (remorques, piquets, ...).

Les animaux porteurs latents représentent un danger lors de l'introduction de ces animaux dans un élevage indemne.

L'automne est une saison propice au développement de la gale. L'augmentation de l'humidité associée à la baisse de luminosité et au rapprochement des animaux lors de la rentrée en bergerie favorise l'expression des cas de gale.

Manifestations cliniques de la maladie



Photo GDMA 36

Les signes cliniques sont dus à une allergie due aux déjections des parasites. Chez les adultes, les premiers signes sont des **démangeaisons** avec des mèches de laine tirés. Les moutons sont nerveux, se frottent contre des objets avec des mouvements de tête. La peau s'épaissit ensuite avec la for-

mation de croûtes. **La laine s'arrache par plaque laissant la peau abîmée à nu.** Il peut y avoir des surinfections bactériennes avec une **atteinte de l'état général** pouvant entraîner des pertes d'appétit, des avortements et même de la **mortalité**. Les animaux qui guérissent peuvent devenir porteur latent de gale. Des épisodes surviennent à nouveau lorsque les conditions sont favorables aux parasites (climat, tonte, maladie intercurrente, carence alimentaire...). Les conséquences au niveau de la productivité peuvent être grandes : amaigrissement, déclassement des carcasses, possibilité de saisies, baisse des performances de reproduction, mortalités éventuelles.



Photo GDMA 36

Diagnostic

La suspicion se fait lors d'un épisode clinique. L'identification des acariens est essentielle pour faire la différence avec d'autres maladies parasitaires. Pour cela, il faut réaliser un raclage cutané en bordure des lésions et rechercher le parasite avec un microscope. Le diagnostic différentiel se fait avec d'autres maladies cutanées telle que la dermatophilose.



Prévention et lutte en élevage



Photo GDMA 36

En cas de gale avérée ou de forte suspicion, il vous est possible de louer du matériel auprès du GDMA : les tarifs comprennent l'aide d'un technicien pour mettre en place les équipements et vous aider à traiter le troupeau. **Le bain est la solution la plus efficace contre la gale** car l'animal est totalement immergé dans la solution (2 immersions de la tête par animal).

Ces traitements utilisent des molécules de faible rémanence. La prudence s'impose lors

de l'introduction d'animaux dans votre exploitation. Un mouton apparemment sain peut contaminer l'ensemble de votre troupeau. En cas de doute, un traitement à la rentrée suivi d'une quarantaine s'impose.

Il est également recommandé de nettoyer et désinfecter l'environnement et le matériel d'élevage. Il est possible d'utiliser les eaux de baignade pour pulvérisation sur les poteaux d'angle de la bergerie, les angles d'auges et tous les sites de grattage potentiels qui peuvent encore héberger des acariens après nettoyage préalable des bâtiments.

Au vu de la forte contagiosité de la gale et de son impact économique, le traitement est indispensable pour l'élevage concerné par la maladie afin également de protéger les cheptels voisins.

Contacts

GDMA 36
02-54-08-13-80

Plus d'informations
www.gdma36.fr

Mai 2017

GDMA 36
4 rue Robert Mallet Stevens,
CS 60501
36018 Châteauroux cedex
tel 02 54 08 13 80
Fax: 02 54 34 65 47
Site: www.gdma36.fr



La baignoire et la douche haute pression sont disponibles au GDMA 36 pour la maîtrise des parasites externes.

Une aide de 0,25 € par brebis traitée est également allouée sur présentation d'un justificatif de traitement. Contactez le GDMA pour connaître les modalités.

16/05/2017 ENR-GAL 11

Indice 00



Les myiases ovines

Les myiases sont des maladies très anciennes et semblent de nos jours être en recrudescence. Les lésions de myiases sont dues à des asticots suite aux pontes des mouches. En zone de plaine, la mouche incriminée est *Lucilia sericata*, elle mesure 6 à 11 mm et elle est de couleur bleu-vert métallisé. Depuis quelques années, la mouche *Wohlfahrtia magnifica* a été observée en zone de plaine dans la Vienne. Cette mouche sévissait jusqu'alors en zone de moyenne altitude. Les mouches sont très prolifiques et les lésions qu'elles occasionnent sont dues à leurs pontes et au développement de leurs larves sur leur hôte. Ces « attaques » surviennent généralement au début de la période estivale et peuvent s'étendre jusqu'en octobre, voir novembre.

Description de la maladie

Myiases à *Lucilia* :

L'incidence directe de cette parasitose est visible par l'éleveur : les animaux s'isolent (agneaux qui se blottissent dans les bouchures), **ne s'alimentent plus**, peuvent succomber des suites des **surinfections bactériennes**. Une atteinte par les myiases se traduit toujours par un déficit protéique (lésions cutanées étendues et profondes avec pertes de substance musculaire, sur des animaux dont l'appétit est diminué). L'animal va combler ce déficit au détriment d'autres fonctions ponctuellement moins prioritaires. Chez l'agneau, cela se traduit par un **retard de l'acquisition de l'immunité** contre les strongyloses digestives (particulièrement les strongles de la caillette présents en début et fin d'été). Chez la brebis, la fertilité peut se trouver affectée.

En cas d'infestation sévère et de surinfection, les toxines libérées par les larves et les tissus en décomposition vont entraîner une baisse de l'état général pouvant aller jusqu'à la mort des suites d'un choc toxinique.

Myiases à *Wohlfahrtia* :

Ces myiases se caractérisent par leur localisation à des zones délainées : vulve, espaces interdigités, conduits auditifs, ...



Source : Parasitipedia.net

Elles creusent des canaux profonds. Les symptômes sont liés à la localisation. On observe des boiteries sévères lors de myiases podales et des réactions de grattage importantes lors de localisation au niveau de la vulve ou des conduits auditifs. Les conséquences sont liées aux boiteries et aux problèmes de reproduction engendrés par la localisation des lésions.



Facteurs favorisant les myiases

Les **conditions climatologiques** (température et humidité) vont influencer sur l'éclosion des pupes et le développement des œufs. Cela explique les attaques de myiase pendant la période estivale.

Pour les myiases à *Lucilia*, **l'humidité de la toison** est un facteur important à contrôler car les premiers stades larvaires nécessitent un taux d'humidité



Photo GDMA 36

relativement important. Le contrôle de l'humidité passe par la tonte qui reste un acte majeur dans la lutte contre les myiases. **La souillure de la toison par les fèces** peut attirer des femelles qui veulent pondre. Ces souillures peuvent être dues à des strongyloses gastro-intestinales entraînant des diarrhées chez l'agneau ou simplement à un manque

d'hygiène générale.

Les mouches pondent également de manière préférentielle sur des zones lésées. Il est donc important de veiller à avoir des animaux avec une laine et une peau en bon état.

Les facteurs favorisant les myiases à *Wohlfahrtia* sont les zones humides. Les écoulements vulvaires peuvent également attirer les mouches. Elles pondent sur les zones délainées. La maîtrise de la propreté de la litière est également importante pour éviter des pontes au niveau de l'espace inter-digité.



(photo E. Arnaud, Pôle Santé Animale Alliance Pastorale).



Lucilia sericata

Chaleur, humidité et longue toison, ATTENTION !

Prévention et lutte en élevage

Les premières méthodes de prévention sont les mesures d'hygiène et parmi elles, la tonte. Elle permet de limiter l'épaisseur de laine et donc les éventuelles saletés et l'humidité qui peuvent s'y accumuler.

Toutes les mesures concernant la propreté de l'environnement et des animaux permettent de limiter les myiases. Les myiases à *Lucilia* favorisent les zones où la peau est lésée pour pondre. Il est donc important de traiter toutes plaies et d'éviter les blessures.



Photo GDMA 36

La prévention et la lutte passe aussi par la pulvérisation ou l'administration aux moutons de produits insecticides.

Concernant la pulvérisation, **la douche à haute pression** est mise à disposition des éleveurs ovins.

La douche à haute pression a plusieurs intérêts pour le traitement des myiases à *Lucilia* :

- Elle s'installe facilement et rapidement
- Elle mobilise peu de main d'œuvre
- Le traitement est rapide et peu contraignant : traitement de plus de 200 brebis / heure, suivant la contention présente sur l'exploitation
- Économie de produit (pulvérisation localisée) et cible les zones de prédilection des myiases.

En cas de risque d'attaque de myiases, une utilisation préventive de la douche haute pression peut être mise en place. Elle doit avoir lieu peu de temps après la tonte et avant les périodes de développement des myiases. Le traitement avec la douche haute pression peut aussi agir contre d'autres parasites externes telles que les tiques si le produit utilisé est adapté.

Pour les myiases à *Wohlfahrtia*, les mesures de prévention sont similaires. Les mesures de lutte doivent être adaptées à cause de la localisation des larves et des spécificités de traitement. Pour toutes questions, contactez votre vétérinaire ou le GDMA.

Si vous rencontrez des problèmes de myiases dans votre cheptel n'hésitez pas à prendre contact avec le GDMA qui pourra vous mettre à disposition la douche à haute pression. Nous vous rappelons que la douche à haute pression n'est pas préconisée dans le traitement de la gale et que tout cas de gale (même suspect) doit donner lieu à un traitement. Dans ce cas, une location de baignoire sera possible auprès du GDMA.



Photo GDMA 36



Photo GDMA 36

Contacts

GDMA 36
02-54-08-13-80

Plus d'informations
www.gdma36.fr